



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization
Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



MOST/IGC/2017/4
31 janvier 2017
Original : anglais

*Conseil intergouvernemental du Programme Gestion des transformations sociales (MOST)
13^e Session ordinaire
Kuala Lumpur, 16-17 mars 2017
Point 4 de l'ordre du jour*

PROJET D'INITIATIVE DU PROGRAMME MOST SUR LES CAUSES PROFONDES, LES PROCESSUS ET LES IMPLICATIONS SOCIALES DE LA MIGRATION

Le présent document, établi par le Secrétariat, propose des points d'ancrage et des activités préliminaires pour la mise en place de la future initiative du Programme MOST sur les causes profondes, les processus et les implications sociales de la migration. Il prend en considération :

- la Stratégie pour le Programme MOST (paragraphe 22), qui appelle à mettre en lumière, dans le cadre de l'accent prioritaire mis sur l'Objectif de développement durable (ODD) 16, « les migrations et les populations déplacées » parmi les cinq « questions hautement pertinentes dans le contexte actuel » pour le Programme MOST ;
- le contenu et les résultats des activités pertinentes menées par le Secrétariat entre février 2016 et janvier 2017, qui ont toutes fait l'objet de consultations avec les États membres, ainsi que du débat sur le document MOST/IGC/Bureau/2016/24 ;
- les propositions relatives aux migrations formulées par les États membres aux fins du Plan d'action du Programme MOST, figurant dans le document MOST/IGC/Bureau/2016/22.1 ;
- les propositions spécifiques relatives aux migrations formulées par certains États membres dans le cadre de la première phase de consultations sur le Plan d'action du Programme MOST, figurant dans le document MOST/IGC/Bureau/2016/23.1.

Sur la base d'une suggestion de cadre pour l'analyse des questions relatives à la migration dans le contexte du Programme MOST (paragraphe 9-19), le document propose que l'initiative vise à :

- améliorer la compréhension du contexte social, culturel, économique et politique de la migration sur la base de recherches et dans l'intérêt de la formulation de politiques ;
- contribuer de façon ciblée à un contexte social et culturel plus favorable à l'inclusion des migrants dans les sociétés d'accueil ;
- contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques plus éclairées et à la mise en place d'instituts pour les migrations, améliorant les possibilités et le bien-être des migrants et des sociétés d'accueil et d'origine en général.

Un projet de principes généraux pour l'organisation d'activités concrètes conformément à l'initiative est proposé aux paragraphes 20-37.

Contexte

1. À sa réunion des 27 et 28 janvier, le Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme MOST (CIG-MOST) a décidé d'inclure « les migrations et les personnes déplacées » parmi les cinq « questions hautement pertinentes dans le contexte actuel » que la Stratégie pour le Programme MOST appelait à mettre en lumière (paragraphe 22) dans le cadre de l'accent prioritaire mis sur l'Objectif de développement durable (ODD) 16. Le soutien apporté à l'inclusion de ce thème a été justifié, en particulier, par la perception commune au sein du Bureau que les migrations représentent un enjeu politique majeur pour les États membres, qu'illustrent, entre autres, les déplacements provoqués par les conflits.
2. Conformément à sa décision stratégique, le Bureau a prié le Secrétariat, en consultation avec les membres intéressés du Bureau et du Conseil intergouvernemental, de rédiger des propositions préliminaires concernant une éventuelle initiative du Programme MOST sur le sujet en question, pour qu'il les examine à sa réunion des 15 et 16 septembre 2016. À l'issue de cette réunion, le Bureau a prié le Secrétariat de réviser et d'étoffer le document (MOST/IGC/Bureau/2016/24), et a invité le Comité consultatif scientifique (CCS) à renforcer son rôle de consultation dans le cadre du Plan d'action du Programme MOST, et en particulier de publier un rapport annuel sur les questions de migration pertinentes au regard du Programme.
3. Afin d'établir le présent document, le Secrétariat s'est appuyé sur le contenu et les résultats de différentes activités menées entre février 2016 et janvier 2017, notamment : le Laboratoire de connaissance sur la prospective, organisé en collaboration avec le Département Afrique de l'UNESCO et l'Organisation internationale de la Francophonie, sur le thème « L'avenir des schémas de mobilité humaine et l'identité : 2050 », un accent particulier ayant été mis sur l'Afrique (4-5 juillet 2016) ; ainsi que la conférence d'une journée, organisée en collaboration avec le Musée juif et Centre pour la tolérance situé à Moscou, sur le thème « Les migrations au service du développement durable : transformations sociales, récits médiatiques et éducation » (6 juillet 2016). Toutes les activités ont fait l'objet de consultation avec les États membres.
4. Le Premier Forum des Ministres du développement social pour l'Afrique centrale, qui a été accueilli par le Gouvernement du Cameroun à Yaoundé du 24 au 26 octobre 2016, a eu pour thème : « Insécurité et migration : impact sur les femmes et les jeunes ». Le Forum a examiné en particulier une étude sur les diverses dimensions régionales de la migration, soulignant les facteurs qui contribuent au mouvement des populations, ainsi que les conséquences pour les sociétés où s'installent les réfugiés et d'autres migrants. Les participants au forum ministériel, inquiets que des régimes migratoires inappropriés puissent nuire aux perspectives de vie des migrants et à la prospérité des pays d'accueil, ont plaidé en faveur d'un investissement dans la recherche, en vue de renforcer la base de connaissances et d'appuyer l'élaboration des politiques.
5. Le 29 novembre 2016, à Bruxelles, en partenariat avec la présidence slovaque du Conseil européen, le Programme MOST a co-organisé une réunion de haut niveau sur le thème « Migration durable dans le contexte du développement ». Les participants ont souligné qu'il n'existait rien de tel que « le » problème des migrations, mais que se posait plutôt tout un éventail de questions exigeant des réponses distinctes, et qu'en outre les politiques de développement visant la réduction des migrations avaient peu de chance de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030. Ils ont estimé qu'il serait bon d'améliorer la prise en compte, par les responsables de l'élaboration des politiques, de données s'appuyant sur la recherche, ainsi que l'analyse différenciée et contextualisée des migrations¹.

¹ Le rapport correspondant est consultable (en anglais) à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002468/246850E.pdf>. Un rapport analytique sur le lien entre les migrations et le développement est disponible (en anglais) à l'adresse suivante :

6. « Migration et frontières » est l'un des six thèmes principaux adoptés pour la Conférence mondiale des humanités qui se tiendra à Liège (Belgique) du 6 au 12 août 2017. Dans le cadre des préparatifs de la Conférence, le Secrétariat du Programme MOST a examiné avec ses partenaires des sciences humaines comment les différentes contributions des disciplines relevant des humanités, notamment l'accent mis sur le récit, les représentations, les valeurs et l'histoire à long terme, peuvent enrichir la compréhension des dynamiques et des implications sociales des migrations, en prenant pleinement en considération le point de vue des migrants eux-mêmes.
7. À sa réunion des 7 et 8 juillet 2016, le CCS a été invité à examiner la question des migrations et des déplacements, ce qu'il a fait, en particulier sous l'angle de l'inclusion sociale et des technologies numériques, réunissant trois des cinq domaines thématiques spécifiés au paragraphe 22 de la Stratégie pour le Programme MOST. Le CCS a proposé que le Programme s'attache à aider les États membres à comprendre les facteurs de migration, les conséquences sociales sur les sociétés de départ et d'accueil, et le rôle que les technologies numériques – en particulier les médias sociaux et les organes de presse en ligne – jouent dans les comportements à l'égard des migrants à travers le monde afin d'inspirer des politiques migratoires fondées sur la recherche.
8. D'autres activités mises en œuvre par le Secteur des sciences sociales et humaines sont à retenir à cet égard. Par exemple, la Coalition internationale des villes contre le racisme de l'UNESCO offre une plateforme pour mobiliser les villes en faveur de l'inclusion et de la protection des droits des réfugiés². Celles-ci sont en première ligne dans l'action menée pour encourager le bien-être et l'inclusion des réfugiés et des migrants ; elles ont aujourd'hui un rôle de plus en plus important à jouer pour garantir le respect des droits humains et la cohésion sociale. De même, la Section du dialogue interculturel constitue un vecteur de promotion de la diversité culturelle comme moyen de parvenir à l'harmonie au sein de la société, ce qui passe entre autres par l'intégration des migrants. La Section met en avant et diffuse en particulier des valeurs, des attitudes et des comportements propices au dialogue, à la non-violence et au rapprochement des cultures, dans la lignée des principes de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. En outre, le Comité international de bioéthique (CIB) a mis en place un groupe de travail en vue d'entamer une réflexion sur la réponse bioéthique à la situation des réfugiés, l'accent étant mis en particulier sur les soins de santé, ce qui a contribué à développer la base de connaissances ainsi que le cadre normatif dans le domaine de l'intégration des réfugiés.

Cadre analytique

9. Sur la base des activités et des domaines de travail résumés dans la section précédente, il apparaît clairement que les migrations constituent une problématique importante et transversale dans le contexte de l'Agenda 2030, comme le souligne bien le document de travail du Groupe mondial sur la migration (GMG) des Nations Unies intitulé « *Realizing the Inclusion of Migrants and Migration in the Post-2015 United Nations Development Agenda* » (avril 2015) (Réussir l'inclusion des migrants et les migrations dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015³). Cette approche globale est bien reflétée dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants,

<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247089E.pdf>. Il en ressort que dans le cadre de l'Agenda de développement à l'horizon 2030, les migrations doivent être considérées comme un enjeu des politiques de développement.

² Un rapport intitulé « Villes accueillantes pour les réfugiés : renforcer une gouvernance urbaine efficace à l'ère des migrations », basé sur une enquête européenne, a été publié en 2016. Il est consultable à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002465/246558e.pdf> (en anglais uniquement).

³ Note de travail pour le communiqué du GMG intitulé « *Call to strengthen the inclusion of migrants and migration in the post-2015 United Nations development agenda* » (Appel à renforcer l'inclusion des migrants et des migrations dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015), consultable à l'adresse suivante : <http://www.globalmigrationgroup.org>.

adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2016⁴. Par ailleurs, le terme « migration » renvoie à des questions très variées en termes de recherche et de politique, qui ne relèvent pas toutes de la compétence institutionnelle de l'UNESCO. En outre, les perceptions de la migration en tant qu'enjeu politique varient considérablement d'une région à l'autre, ce qui donne lieu à des dynamiques interrégionales complexes. Cela souligne la contribution potentielle du Programme MOST, ainsi que l'utilité d'une approche ciblée mettant en évidence les domaines dans lesquels le Programme peut, conformément à la Stratégie adoptée, apporter des contributions notables grâce à une amélioration de la compréhension et de la structure des liens entre recherche et politiques.

10. Comme il a été mis en lumière lors des précédents débats du Bureau du CIG (cf. document MOST/IGC/Bureau/2016/24), c'est précisément « le contexte social, culturel, économique et politique dans lequel intervient le mouvement de population » qui ouvre la voie à une initiative du Programme MOST ancrée dans les contributions théoriques et empiriques des sciences sociales et humaines, ainsi que dans l'expérience vaste et diversifiée des États membres en matière de politique. Afin de préciser ce qu'implique le fait d'expliquer ce contexte, il peut être utile d'établir une distinction analytique entre les trois composantes de la migration en tant que phénomène mondial : les facteurs, les régimes migratoires et les conséquences sociales.
11. Les « facteurs » de migration – facteurs causaux, motivations, conditions structurelles, facteurs d'attraction et de répulsion, etc. – constituent un sujet de recherche particulièrement pertinent pour les politiques, qui fait l'objet d'une vaste littérature. Malgré un grand nombre d'analyses et de données disponibles, les résultats des recherches sont généralement peu pris en considération dans les priorités politiques. Dans le cadre de sa mission générale qui consiste à favoriser les liens entre recherche et politiques, et dans le contexte de la Stratégie adoptée, le Programme MOST peut aider les acteurs politiques à examiner de quelle façon une meilleure compréhension des formes et schémas des migrations peut guider l'élaboration de politiques plus appropriées.
12. Si l'attention médiatique et politique a tendance à se concentrer – de manière compréhensible – sur les migrations dans les situations d'urgence, il importe de reconnaître que ces flux migratoires ne sont pas les seuls qui existent et qu'ils sont en réalité, à bien des égards, atypiques. La plupart des migrants ne sont pas des réfugiés, ni même des demandeurs d'asile, qui migrent en réaction directe à un danger personnel (physique ou autre) grave ou imminent. La majorité des migrants ne traversent pas de frontières nationales, restent dans les pays du Sud et se déplacent à la recherche de meilleures perspectives sociales et économiques. Une attention particulière doit donc être accordée au changement environnemental, aux inégalités mondiales, au développement durable, mais aussi aux migrations habituelles qui ne découlent pas d'une situation d'urgence, en particulier dans les régions où la circulation est libre ou semi-libre. Les mouvements Sud-Sud, internes et ne relevant pas d'une urgence sont souvent négligés dans les médias, voire dans le discours politique.
13. La question des migrations trouve également son expression dans les processus juridiques et administratifs qui s'appliquent à ses diverses manifestations, ainsi que dans les dynamiques politiques et culturelles qui façonnent l'application concrète de cadres réglementaires abstraits. Au-delà des politiques migratoires, les régimes migratoires répondent à des schémas mentaux reflétant l'opportunité perçue de diverses destinations et la nature des obstacles à la mobilité qu'ils élèvent. Les régimes migratoires sont donc toujours, dans une certaine mesure, imaginés, et non pas de simples constructions juridico-administratives ; ils ont d'importants effets tant sur la mobilité que sur les conditions sociales dans lesquelles les migrants sont reçus.
14. Il est donc proposé que l'initiative MOST aborde le problème des populations en déplacement de manière globale, et de manière cohérente avec les politiques visant la protection de toutes les

⁴ Document de l'ONU A/71/L.1, consultable à l'adresse suivante : http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/71/L.1.

catégories de migrants et de personnes déplacées, tout au long du cycle migratoire – tout en sachant que la conception, la mise en œuvre et la promotion de telles politiques ne relèvent pas, en règle générale, de la compétence institutionnelle du Programme MOST. Cette démarche reflète une approche transnationale de la mobilité, prônée dans la Déclaration de New York, et se fonde sur une meilleure compréhension du lien entre migrations et développement.

15. Cette approche globale pourrait s'articuler selon trois grandes dimensions : celle du temps (déploiement lent ou par à-coups) ; celle des contraintes structurelles ou des circonstances spécifiques au contexte dans le cadre desquelles les décisions sont prises (il s'agit notamment des régimes migratoires, du coût économique de la migration, de l'existence de réseaux sociaux et de diasporas atteignables, et des TIC) ; et celle du niveau de préparation permettant de faire la distinction entre des décisions de mobilité (ou d'immobilité) proactive ou réactive. Les politiques migratoires doivent ainsi prendre en compte ces complexités, et reconnaître en particulier que les « causes premières » des migrations ne sauraient être étudiées isolément des autres dynamiques migratoires.
16. On connaît peu la façon dont les facteurs déterminants des migrations interagissent les uns avec les autres. Il s'agit de comprendre l'évolution et la transformation des flux migratoires dans la durée, sans trop s'attacher à des priorités politiques qui ont pu être définies en fonction de problématiques passées. La mise au point de politiques anticipatrices demande d'approfondir la recherche, notamment la réflexion sur les outils de « réaction rapide », sur la base d'une identification plus souple et rapide des nouvelles problématiques et des besoins qui se font jour en matière de politiques, avec la participation renforcée des acteurs politiques dans l'élaboration des politiques tout au long du processus.
17. L'intégration de la migration, comme processus d'acceptation de celle-ci comme faisant partie intégrante d'une société, soulève d'importantes questions liées à l'inclusion socio-économique, culturelle et politique des migrants dans les sociétés d'accueil. Comme le souligne la littérature universitaire et les documents de politiques du système des Nations-Unies, une intégration réussie est un processus en deux étapes qui implique l'adaptation mutuelle des migrants et l'égalité des droits et des devoirs.
18. Les différentes dimensions de l'inclusion sont à la fois liées et distinctes. Chacune a fait l'objet de travaux de recherche approfondis, de même que les relations qu'elles entretiennent entre elles. L'intégration sociale et économique renvoie à la participation à une société à travers ses processus caractéristiques – emploi, logement, soins de santé, éducation – ce qui veut dire que l'intégration est façonnée entre autres par les structures d'inégalité qui prévalent au sein d'une société donnée. L'intégration culturelle est un processus d'adoption progressive des normes et coutumes de la société d'accueil. Celles-ci n'étant jamais uniformes et souvent contestées, l'intégration culturelle peut emprunter de nombreuses voies, qui ne passent pas forcément par la perte par les migrants de toute spécificité culturelle. En outre, les normes et coutumes n'étant pas statiques, l'intégration culturelle a des conséquences également pour les sociétés d'accueil. Enfin, l'intégration politique renvoie à la participation à la citoyenneté (participation aux élections, adhésion à des partis politiques ou à des associations de volontaires et autres formes d'activité citoyenne). Les voies d'intégration politique sont très diverses et dépendent entre autres des règles juridiques régissant par exemple l'accès à la nationalité, les droits politiques des non ressortissants, les restrictions à la double nationalité ou les droits de résidence.
19. Il n'est ni possible en termes de ressources, ni crédible en termes de profil institutionnel pour MOST, de tenter de traiter tous les aspects des migrations mentionnés ci-dessus. Le défi pratique consiste donc à définir un petit nombre de questions sur lesquelles se concentrer, dans le cadre de l'accent mis par la Stratégie adoptée sur le renforcement des liens entre recherche et politiques afin de

soutenir la réalisation de l'Agenda 2030, en particulier de l'ODD 16, tout en tenant compte du paysage plus vaste dans lequel elles s'inscrivent.

Propositions générales d'activités

20. Au vu des discussions tenues au cours des activités mentionnées aux paragraphes 3 à 8, ainsi que des recommandations du CCS, et suivant la terminologie de la Déclaration de New York, il est proposé de définir un objectif réaliste et pertinent pour l'initiative MOST relative aux migrations à l'aide des résultats escomptés et des effets recherchés suivants :
- améliorer la compréhension fondée sur la recherche et pertinente pour l'élaboration des politiques, du contexte social, culturel, économique et politique dans lequel certains mouvements de populations s'inscrivent ;
 - contribuer de façon ciblée à un contexte social et culturel plus favorable à l'inclusion des migrants dans les sociétés d'accueil ;
 - contribuer ainsi à la conception et à la mise en œuvre d'institutions et de politiques plus éclairées pour les migrations, améliorant les possibilités et le bien-être des migrants et des sociétés d'accueil et d'origine en général plutôt que la privation et la vulnérabilité, conformément à la cible 7 de l'ODD 10 (« Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées »).
21. Dans ce cadre général, MOST a un rôle à jouer (en synergie et en étroite coopération avec les autres programmes de l'UNESCO et institutions compétentes appartenant ou non au système des Nations Unies) s'agissant d'aider les États membres à collecter des données et à les utiliser pour éclairer l'élaboration de politiques, en tenant compte notamment de la multitude d'informations et d'expériences disponibles au niveau local. Les suggestions formulées aux paragraphes qui suivent reflètent le contenu du Plan d'action du Programme MOST en matière de migrations (cf. document MOST/IGC/2017/3) et visent en outre à encourager les initiatives complémentaires et leur inclusion dans les futures versions actualisées du Plan d'action.
22. Dans le cadre du **pilier de la recherche de MOST** (paragraphe 24 de la Stratégie), il existe un besoin reconnu d'unifier, et le cas échéant de compléter, la base de connaissances en sciences sociales et humaines sur tous les aspects des migrations afin de renforcer les liens entre recherche et politiques.
23. Pour y parvenir, l'initiative MOST proposée doit être solidement ancrée dans des recherches qui étudient la migration en tant que processus de transformation sociale aux causes multiples s'inscrivant dans un contexte historique de long terme. Cela suppose que, plutôt que d'établir une distinction entre les différents facteurs (par exemple, les pressions environnementales, le conflit, les inégalités économiques structurelles, etc.), MOST mette en avant les relations complexes entre eux et la nécessité de les comprendre systématiquement comme un problème de développement global, conformément à l'orientation de l'ODD 16⁵. En plus d'interagir avec les communautés existantes de chercheurs et de décideurs pour tirer parti de leurs vastes connaissances et compétences, MOST peut proposer un cadre pour le lancement d'initiatives spécifiques au niveau national et/ou régional dont le but est d'encourager des travaux de recherche visant à combler les lacunes identifiées en matière de connaissance et d'assurer une véritable diffusion par l'intermédiaire des séries MOST de documents de synthèse et de documents sur les politiques.

⁵ Cette question est étudiée en détail, dans une perspective spécifiquement européenne, dans le document MOST/REPORTS/2017/1.

24. L'initiative MOST proposée devrait inclure un partenariat structuré, s'appuyant sur les relations existantes avec des acteurs majeurs des sciences sociales et humaines et sur l'action proposée au niveau régional par certains États membres, avec un ensemble ciblé de résultats planifiés en termes de publications (paragraphe 24.3 de la Stratégie) et des mécanismes innovants pour l'expérimentation et l'analyse des politiques (paragraphe 24.2 de la Stratégie). Le Programme Horizon 2020 de l'Union européenne offre un certain nombre de perspectives pour une telle action coordonnée.
25. Une séance consacrée aux migrations sera organisée, sous l'égide de MOST, dans le cadre de la Conférence mondiale des humanités 2017 qui se tiendra à Liège. Cette séance visera à aborder la question des migrations de manière intégrée, et s'intéressera en particulier à la construction de sens découlant des interprétations des expériences des migrants, en s'appuyant sur les contributions d'universitaires mais aussi d'artistes et d'écrivains.
26. Les chercheurs appellent à constituer une base de données factuelles plus solide sur les migrations dans certaines régions du monde. Il est particulièrement urgent de collecter des données pour les régions où l'on ne dispose d'aucune information statistique de base – comme dans le cas de l'Afrique centrale, évoqué dans la déclaration finale du Forum MOST des ministres organisé à Yaoundé (octobre 2016). Afin de combler les lacunes en matière de données, les participants à ce Forum ont annoncé en lancement en janvier 2017 d'un projet de recherche axé sur les politiques, sur le thème « *Conceptualizing and measuring migration policy change in Central Africa* » (Conceptualiser et mesurer l'évolution des politiques migratoires en Afrique centrale), visant à mettre au point une méthodologie pour la constitution d'une base de données sur les politiques migratoires en Afrique centrale. Il s'agit d'un projet pilote qui pourra être répliqué dans d'autres régions, compte dûment tenu de leurs spécificités. La question des données relatives aux migrations, incluant une approche critique de leur production et de leur signification sociale, devrait aussi être une priorité de ce travail axé sur la recherche.
27. Les réseaux de chercheurs et plateformes en ligne pourraient être utilisés en vue de combler les lacunes de la recherche ; il s'agirait de mettre en contact les pays et les chercheurs et de partager davantage de ressources relatives aux différents aspects des migrations, en particulier à l'intention de ceux qui ne disposent que de peu de données et de littérature. La possibilité d'établir ou de soutenir des réseaux interdisciplinaires tels que le Réseau de recherche sur les migrations en Asie et dans le Pacifique (APMRN), mis en place par MOST en 1995, pourrait être envisagée.
28. L'initiative en ligne de l'UNESCO sur le genre, la jeunesse et les migrations (GYM) est aussi susceptible de prendre de l'ampleur. Le GYM abrite un nombre croissant de ressources libres et constitue une plateforme de partage de connaissances et d'expertise en lien avec les questions migratoires ; il rassemble des chercheurs, des praticiens et des décideurs travaillant sur les questions de migrations internes en Inde, et leur permet d'apprendre les uns des autres et de se tenir informés des nouvelles activités de recherche et évolutions dans le domaine des migrations.
29. Afin de favoriser une meilleure compréhension des conséquences sociales des migrations, MOST peut offrir un cadre pour des discussions fondées sur des recherches qui combattent les principes non éclairés, découlant souvent des représentations dans les médias, qui ont tendance à dominer le débat public dans de nombreuses régions. À cet égard, un défi clé, tant du point de vue analytique que pratique, consiste à garantir que les différences entre les catégories de migrants et les modes de migration soient prises en considération et correctement analysées. Cela suppose en particulier d'adopter un point de vue élargi sur les migrations tenant pleinement compte des propres récits des migrants, de leur voix et de leurs situations, et reconnaissant que la migration et ses conséquences sont par essence des questions d'identité et pas seulement de mobilité.

30. Dans le cadre du **pilier intergouvernemental de MOST** (paragraphe 25 de la Stratégie), on note un large soutien en faveur du principe consistant à traiter la question des migrations au cours de forums ministériels, à la fois de façon spécifique, comme à Yaoundé en octobre 2016, et en lien avec d'autres questions pertinentes pour le Programme 2030 lors d'autres événements.
31. Les forums régionaux sont particulièrement importants à cet égard compte tenu du nombre élevé de migrants restant dans leur région d'origine. Favoriser le dialogue et une approche collaborative dans la résolution de problèmes entre ministres de pays voisins, chercheurs et experts spécialisés, peut stimuler l'échange d'idées et de bonnes pratiques concernant les facteurs régionaux de migration, dont les inégalités sociales et le changement climatique. Dans le même temps, les migrations relient les régions et offrent une occasion d'organiser dans le cadre de MOST des forums ministériels interrégionaux réunissant les pays du Nord et ceux du Sud.
32. Par ailleurs, MOST continuera de rechercher des partenariats avec d'autres organisations, dont l'Organisation internationale pour les migrations, ainsi que les commissions économiques et organismes d'intégration économiques régionaux des Nations Unies, pour contribuer à la promotion d'une approche factuelle des politiques, même en dehors de la compétence institutionnelle de l'UNESCO.
33. Dans le cadre du **pilier de MOST relatif au soutien politique et au renforcement des capacités** (paragraphe 26 de la Stratégie), chaque mécanisme offre la possibilité d'intégrer une composante relative aux migrations, ainsi que de renforcer les liens entre les mécanismes, en prêtant particulièrement attention à la promotion d'images positives des migrations et des migrants éclairées par des données plutôt que par des préjugés.
34. Les Écoles MOST offrent un cadre approprié pour l'échange de connaissances et l'apprentissage en matière de politiques. Une série d'Écoles axées spécifiquement sur les migrations pourrait être mise en place dans diverses régions, et, parallèlement, des efforts devraient être déployés pour tenir compte des migrations en lien avec les autres questions pertinentes pour le Programme 2030 sur lesquelles les Écoles pourraient se pencher. Le Moyen-Orient et l'Afrique constituent des priorités particulières à cet égard. Avec le temps, ces Écoles apporteront en outre des contributions précieuses à l'élaboration de publications dans ce domaine.
35. Il importera aussi de favoriser la création de nouveaux espaces où pourront s'exprimer les chercheurs et experts basés dans les pays du Sud et originaires de ces pays, lesquels, bien que souvent ignorés, offrent une perspective ascendante qui peut être cruciale pour formuler des politiques tenant compte des réalités du terrain. Les Écoles MOST ainsi créées devraient s'appuyer sur des partenariats avec les institutions locales traitant des mêmes sujets. Comme évoqué au paragraphe précédent, les Écoles peuvent être couplées à des laboratoires de connaissance sur la prospective.
36. Les laboratoires MOST de connaissance sur la prospective, s'appuyant sur la réussite du laboratoire pilote sur l'Afrique effectué en juillet 2016 (voir paragraphe 3 ci-dessus), offrent un cadre pour mettre en question les hypothèses habituelles sur les migrations et formuler des idées innovantes susceptibles d'enrichir les autres mécanismes de MOST, notamment en combinant Écoles et laboratoires de connaissance, ainsi qu'en associant les questions relatives à la migration et l'identité. L'utilité potentielle d'une telle approche a été illustrée lors de l'École MOST organisée à Cuba en juillet 2016, au cours de laquelle les institutions cubaines ont choisi les migrations comme thème pour l'exercice pratique sur la connaissance de la prospective proposé dans le cadre de l'École.
37. Le Laboratoire des politiques inclusives de l'UNESCO offre un cadre pour l'échange de connaissances et de compétences sur les migrations en tant qu'aspect des défis d'inclusion sociale dans diverses régions du monde, ainsi que pour l'évaluation du caractère inclusif des régimes et des politiques migratoires. L'initiative sur les migrations pourrait comporter des équipes en ligne sur les politiques

migratoires inclusives, chacune mettant l'accent sur une thématique spécifique ou sur certaines questions régionales, à l'appui de l'engagement, du partage des connaissances, et de projets collaboratifs parmi les parties prenantes de MOST intéressées par les migrations. Le mécanisme de soutien du Laboratoire des politiques inclusives offrira par ailleurs des occasions précieuses de faire le lien entre le savoir-faire basé sur la recherche et les besoins de politiques contextualisées.